

---

**Objectif** Aider les élèves à comprendre la loi de consécration et ses objectifs éternels et à avoir le désir de consacrer leur vie plus complètement au service de Dieu.

---

**Préparation**

1. En vous aidant de la prière, étudiez les Écritures et la documentation suivantes:
  - a. Doctrine et Alliances 42:30–42; 51; 78; 82; 104:11–18 et les autres Écritures de cette leçon.
  - b. *Notre patrimoine*, page 26.
2. Lisez le contenu de cette leçon dans le *Guide d'étude de l'élève* (35686 140). Prévoyez de vous y reporter durant la leçon.
3. Si vous faites l'activité pour capter l'attention, apportez une feuille de papier et un stylo ou un crayon pour chaque élève.

---

## Développement proposé pour la leçon

**Activité pour capter l'attention** Selon les besoins, utilisez cette activité ou une autre de votre choix pour commencer la leçon.

Donnez une feuille de papier et un crayon ou un stylo à chaque élève. Demandez-leur d'écrire cinq biens matériels qu'ils chérissent. Ensuite, lisez ensemble D&A 104:13–14.

- Qu'enseignent ces versets concernant le vrai propriétaire de tous nos biens? Comment pensez-vous que vous devez utiliser vos biens une fois que vous avez compris que tout ce qui est sur terre appartient au Seigneur?

Expliquez que les principes enseignés dans ces versets sont fondamentaux pour l'application de la loi de consécration. Cette leçon met l'accent sur cette loi et sur la façon dont nous pouvons consacrer plus complètement notre vie au Seigneur.

---

**Commentaire et application des Écritures** Avec l'aide de la prière, choisissez les éléments de la leçon qui répondront le mieux aux besoins des élèves. Incitez les élèves à faire part d'expériences relatifs aux principes mentionnés dans les Écritures.

### 1. Le Seigneur a révélé la loi de consécration aux saints.

Expliquez qu'en février 1831, peu de temps après que les saints eurent commencé à se rassembler à Kirtland (Ohio), le Seigneur a révélé qu'ils devaient commencer à vivre la loi de consécration (D&A 42:30).

- Que signifie *consacrer*? (Cela signifie mettre quelque chose à part pour le service du Seigneur.) En quoi consiste la loi de consécration? (C'est un système organisé dans lequel les personnes consacrent leur temps, leurs talents et leurs biens à l'Église pour édifier le royaume du Seigneur et servir ses enfants.)

Lisez brièvement les informations suivantes pour aider les élèves à comprendre la loi de consécration (voir aussi *Notre patrimoine*, page 26). Expliquez que la loi de consécration n'a été appliquée dans sa plénitude qu'à certaines époques lorsque le Seigneur le commandait. Certains des premiers saints ont essayé de vivre cette loi pendant quelque temps en Ohio, au Missouri et en Utah. Cependant, l'ensemble des membres de l'Église n'a pas réussi à la vivre et le Seigneur l'a suspendue. Un jour futur, il nous demandera de la vivre dans sa plénitude.

#### *Consécration des biens*

Sous la loi de consécration, les membres de l'Église consacraient volontairement leurs biens à l'Église par acte juridique (D&A 42:30).

#### *Réception d'une intendance*

Une fois que les membres de l'Église avaient consacré leurs biens, l'évêque leur donnait une intendance ou une part de tout ce qui avait été donné. La taille de l'intendance dépendait de la situation et des besoins de la famille, déterminés par l'évêque lors d'un entretien avec le membre qui la recevait (D&A 42:32; 51:3). L'intendance était donnée avec un acte de propriété pour que chaque membre soit pleinement responsable de sa façon de l'utiliser (D&A 51:4; 72:3–4; 104:11–13). L'intendance était alors traitée comme une propriété privée et non pas commune ou communale, même si toute propriété appartient finalement à Dieu.

#### *Surplus*

Si une intendance produisait plus que la famille n'avait besoin, les membres donnaient en fin d'année le surplus au magasin de l'évêque (D&A 42:33; 51:13). Celui-ci l'utilisait pour les pauvres, pour construire des lieux de culte et pour d'autres objectifs dignes (D&A 42:34–35).

#### *L'ordre uni*

En mars 1832, le Seigneur révéla qu'il fallait une organisation pour gérer la loi de consécration parmi son peuple (D&A 78:3). Il appela cette organisation l'ordre uni (voir D&A 92:1). Au cours de révélations suivantes, le Seigneur donna d'autres instructions sur l'ordre uni (voir par exemple D&A 104).

#### *Les objectifs de la loi de consécration*

- Quels sont les objectifs de la loi de consécration? (Demandez aux élèves de lire les Écritures suivantes et de trouver ce qu'elles enseignent sur les objectifs de la loi de consécration. Résumez-les au tableau. Choisissez quelques-unes des questions suivantes pour favoriser les commentaires des élèves.)
  - a. D&A 42:30. (Prendre soin des pauvres et des nécessiteux.) Comment la loi de consécration permet-elle de prendre soin des pauvres et des nécessiteux? (Voir D&A 42:31–34.)
  - b. D&A 42:35. (Acheter des terres, construire des lieux de culte et édifier la nouvelle Jérusalem.)
  - c. D&A 42:40. (Aider le peuple du Seigneur à vaincre l'orgueil.) Comment la pratique de la loi de consécration peut-elle aider les membres à vaincre la convoitise et l'orgueil personnels?
  - d. D&A 42:42. (Aider le peuple du Seigneur à être travailleur et à éviter la paresse.)
  - e. D&A 51:9. (Aider le peuple du Seigneur à être un.) En quoi le Seigneur veut-il que nous soyons un? Comment la loi de consécration aide-t-elle les saints à être un?

- f. D&A 78:3–7. (Créer l'égalité parmi le peuple du Seigneur en ce qui concerne les choses matérielles et l'aider à obtenir une place dans le royaume céleste.) En quoi le fait d'être égaux en ce qui concerne «les choses terrestres» peut-il nous aider à obtenir «les choses célestes» (D&A 78:5)?
- g. D&A 78:14. (Aider l'Église à rester «indépendante par-dessus toutes les autres créations».)
- h. D&A 82:17–19. (Aider le peuple du Seigneur à développer ses talents pour le bien de tous, à rechercher l'intérêt de son prochain et à faire toutes choses l'œil fixé uniquement sur la gloire de Dieu.) Comment la pratique de la loi de consécration aide-t-elle le peuple du Seigneur à avoir plus de charité?

Expliquez bien que, d'après ces objectifs, il est clair que la loi de consécration n'est pas seulement un programme temporel ou économique. C'est également une loi spirituelle qui aide les membres à progresser spirituellement et à se préparer à la vie éternelle (D&A 29:34–35).

## 2. La loi de consécration est une loi éternelle.

La loi de consécration est une loi éternelle que le Seigneur a révélée à nouveau dans notre dispensation. La Perle de Grand Prix, le Nouveau Testament et le Livre de Mormon contiennent des récits où l'on voit le peuple du Seigneur pratiquer cette loi. Lisez ou racontez les passages suivants à vos élèves:

- a. Moïse 7:18. (Le peuple d'Hénoch.)
- b. Actes 4:32, 34–35. (Les saints après la résurrection du Sauveur.)
- c. 4 Néphi 1:1–3, 12–13, 15. (Les Néphites après la visite du Sauveur.)
- Quelles seraient les bénédictions de vivre dans une communauté où chacun pratiquerait la loi de consécration?

## 3. Nous pouvons consacrer notre vie au Seigneur dès maintenant.

En tant que saints de Dieu, nous devons être prêts et avoir le désir de vivre la loi de consécration dans sa plénitude. Cependant nous n'avons pas besoin d'attendre un jour futur pour consacrer notre vie au Seigneur. Si nous faisons tout ce que nous pouvons pour vivre la loi de consécration dès aujourd'hui, nous serons mieux préparés à vivre la loi complète lorsque le Seigneur nous demandera de le faire.

- De quelles manières pouvons-nous appliquer aujourd'hui la loi de consécration dans notre vie? (Utilisez l'information suivante pour commenter ou pour compléter les réponses des élèves. Écrivez les titres au tableau au fur et à mesure que vous les traitez.)

*Comprenons que tout ce que nous avons appartient au Seigneur*

- Si vous avez fait l'activité pour capter l'attention, rappelez-la. Si vous ne l'avez pas faite, lisez D&A 104:13–14 et Psaumes 24:1 avec vos élèves. Que nous enseignent ces versets? Que signifie être intendant de nos biens? En quoi cette connaissance doit-elle influencer notre attitude envers ce que nous possédons? Pourquoi est-il important de comprendre que tout appartient au Seigneur? Que nous promet le Seigneur si nous sommes des intendants fidèles de ce qu'il nous a donné? (Voir D&A 51:19; 78:22.)

Victor L. Brown, ancien évêque président de l'Église, a dit que tant que nous n'avons pas parfaitement souscrit au principe que tout ce que nous avons appartient au Seigneur, «il nous sera difficile, voire impossible, d'accepter la loi de consécration. Si nous nous préparons à vivre cette loi, nous attendrons avec grande impa-

tience le jour de sa venue. Si, au contraire, nous espérons qu'elle sera pour plus tard afin que nous puissions avoir le plaisir d'accumuler les choses matérielles, nous sommes sur la mauvaise voie» («La loi de consécration», *1976 Devotional Speeches of the Year*, 1977, p. 439).

- Lisez D&A 19:26 avec vos élèves. Quel avertissement le Seigneur donne-t-il à Martin Harris dans ce verset? Pourquoi devons-nous vaincre la convoitise si nous voulons consacrer notre vie au Seigneur? Comment pouvons-nous vaincre les sentiments de convoitise?

Brigham Young a dit: «J'ai plus peur de la convoitise chez nos anciens que des hordes de l'enfer... Tous nos ennemis... dans le monde, et tout l'enfer avec eux unis contre nous, ne pourraient pas nous faire le mal que la convoitise dans le cœur de ce peuple pourrait nous faire, car c'est de l'idolâtrie» (*Journal of Discourses*, 5:353).

#### *Faisons les sacrifices que le Seigneur exige de nous aujourd'hui*

Nous devons accepter de faire les sacrifices que le Seigneur exige de nous aujourd'hui. Cela veut dire le sacrifice de notre temps, de nos talents et de nos biens. Ceux qui ne sont pas capables de faire ces sacrifices aujourd'hui auront peut-être du mal à faire les sacrifices plus grands requis par la mise en application totale de la loi de consécration.

- Comment pouvons-nous consacrer aujourd'hui notre temps, nos talents et nos biens à l'édification du royaume de Dieu? (On peut donner les réponses suivantes.)
  - a. En payant la dîme et le don du jeûne et en donnant généreusement d'autres façons à ceux qui sont dans le besoin. En le faisant, nous pouvons aider l'Église à s'occuper des pauvres et à poursuivre les activités importantes nécessaires à l'édification du royaume de Dieu sur la terre. Marion G. Romney a demandé: «Qu'est-ce qui nous empêche de faire un don de jeûne aussi généreux que ce que nous aurions donné sous forme de surplus sous l'ordre uni? Rien, si ce n'est nos propres limites» (Conference Report, avril 1966, p. 100; ou *Improvement Era*, juin 1966, p. 537).
  - b. En travaillant de bon cœur dans l'Église. Le Seigneur exhorté chacun à «[s'instruire] de son devoir et [apprendre] à remplir l'office auquel il est désigné, et ce, en toute diligence» (D&A 107:99). Nous devons remplir de notre mieux les appels que nous recevons. En plus d'appels spécifiques dans l'Église, nous devons parler de l'Évangile, faire l'œuvre du temple et nous efforcer de fortifier le témoignage de ceux qui sont nouveaux ou faibles dans la foi.
  - c. En faisant une mission à plein temps. Robert D. Hales, du Collège des Douze, a enseigné: «Faire une mission vous apprend à vivre selon la loi de consécration. Cela peut être la seule fois de votre vie où vous pourrez consacrer au Seigneur tout votre temps, vos talents et vos ressources. En retour, le Seigneur vous accordera son Esprit. Il sera près de vous et vous fortifiera» (*L'Etoile*, juillet 1996, p. 38).

#### *Acquérons de l'amour chrétien pour les autres*

- Lisez D&A 82:19 et Jacob 2:17 avec vos élèves. Qu'enseigne le Seigneur dans ces Écritures sur la manière dont nous devons montrer notre amour pour les autres? Pourquoi est-il nécessaire d'acquérir de l'amour chrétien pour autrui si nous voulons être capables de vivre la loi de consécration?

Expliquez que la capacité d'éprouver de l'amour chrétien pour autrui est le fondement de la loi de consécration. Au fur et à mesure que notre amour grandit, notre capacité de vivre cette loi grandit aussi. Incitez les élèves à faire part d'expériences où eux ou d'autres personnes ont sacrifié leur temps et leurs ressources pour aider quelqu'un en temps de besoin. Si la situation le permet, vous pouvez lire l'histoire suivante, racontée par Thomas S. Monson:

«J'ai beaucoup de souvenirs de mon enfance. Je me rappelle par exemple l'attente du déjeuner dominical. Nous, les enfants, étions assis à table, impatients, au bord de ce que nous pensions être l'inanition. Ma mère me disait alors: «Tommy, avant qu'on ne mange, va porter cette assiette que j'ai préparée pour le vieux Bob, au bout de la rue. Dépêche-toi pour rentrer.»

«Je n'arrivais pas à comprendre pourquoi nous ne pouvions pas manger d'abord et aller porter l'assiette de nourriture ensuite. Je n'ai jamais posé la question à haute voix. Je courais chez Bob et j'attendais impatiemment. Au bout d'un moment, il arrivait à la porte, sur ses jambes fatiguées. Je lui donnais l'assiette de nourriture. Il me donnait l'assiette propre du dimanche précédent et me tendait une pièce pour me payer de mon service. Je répondais invariablement: «Je ne peux pas accepter. Ma mère m'étrillerait.» Il passait alors sa main ridée dans mes cheveux blonds et me disait: «Mon garçon, tu as une mère merveilleuse. Dis-lui merci.»... Je me rappelle que le repas dominical me semblait toujours meilleur quand je rentrais de ma course» («Les rangs nombreux des solitaires», *L'Etoile*, septembre 1992, p. 4).

*Efforçons-nous de consacrer tous les aspects de notre vie au Seigneur*

Neal A. Maxwell, du Collège des Douze, a dit: «Nous avons tendance à n'envisager la consécration qu'en termes de biens et d'argent. Mais il y a tant de façons de retenir» (*L'Etoile*, janvier 1993, p. 81).

- De quelles manières nous retenons-nous alors que nous pourrions nous consacrer davantage au service du Seigneur et de ses enfants? (Voir D&A 64:34 et les exemples suivants de frère Maxwell qui expliquent en quoi nous ne vivons parfois pas la consécration comme nous le devrions.)
  - a. En n'acceptant pas de nous soumettre entièrement à la volonté du Seigneur. Accepter de soumettre notre volonté est «la seule chose personnelle que nous ayons à déposer sur l'autel de Dieu, a dit frère Maxwell. Les nombreuses autres choses dont nous faisons «don»... sont en fait des choses qu'il nous a déjà données ou prêtées. Cependant quand vous et moi nous nous soumettons en permettant que notre volonté individuelle soit absorbée dans celle de Dieu, alors nous lui donnons réellement quelque chose!» (*L'Etoile*, novembre 1995, p. 24).
  - b. En n'acceptant pas d'abandonner des choses égoïstes, par exemple nos positions, notre temps et les biens matériels. (Conference Report, octobre 1995, p. 28).
  - c. En permettant à des passe-temps et à des préoccupations de moindre importance de devenir trop prenants.
  - d. En s'investissant honorablement dans la vie de la collectivité tout en restant presque étranger aux saints temples de Jésus et à ses saintes Écritures (Conference Report, octobre 1995, p. 27).
  - e. En étant consciencieux dans nos responsabilités familiales mais en n'imitant pas l'exemple de bonté donné par Jésus dans nos relations avec certains membres de notre famille.
  - f. En veillant d'abord à nos intérêts plutôt qu'à ceux du royaume de Dieu.
  - g. En montrant publiquement nos talents tout en entretenant en privé un certain orgueil.
  - h. En acceptant un appel dans l'Église tout en tenant davantage à conserver un certain rang dans le monde.

(Voir *L'Etoile*, janvier 1993, pp. 80–83; et *L'Etoile*, janvier 1996, pp. 24–27.)

- Quelles bénédictions recevons-nous lorsque nous nous efforçons de nous consacrer plus complètement?

---

## Conclusion

Incitez vos élèves à examiner leur vie pour savoir comment ils peuvent se consacrer plus complètement au Seigneur. Expliquez que nous pouvons faire ces choses en reconnaissant que tout ce que nous possédons appartient au Seigneur, en sacrifiant de bon cœur ce qu'on nous demande aujourd'hui et en acquérant de l'amour chrétien pour les autres.

---

## Idées pédagogiques supplémentaires

Vous pouvez ajouter une ou les deux idées suivantes au plan suggéré pour la leçon.

### 1. Le magasin du Seigneur

Le magasin du Seigneur est mentionné plusieurs fois dans les Doctrine et Alliances en rapport avec le soutien à apporter aux pauvres (D&A 42:34; 78:3; 83:5–6). Pour aider les élèves à comprendre en quoi consiste le magasin du Seigneur et son mode de fonctionnement aujourd'hui, lisez l'information suivante tirée du *Manuel d'instructions de l'Église*:

«Le magasin du Seigneur reçoit, garde en dépôt et remet les offrandes consacrées par les saints. Le magasin peut être aussi simple ou aussi développé que les circonstances le demandent. Ce peut être une liste de services disponibles, de l'argent sur un compte, de la nourriture dans un garde-manger ou des marchandises dans un bâtiment. On crée un magasin quand les membres fidèles consacrent à l'évêque leur temps, leurs talents, leurs compétences, leur compassion, leur matériel et leurs moyens financiers pour le soin des pauvres et l'édification du royaume de Dieu sur la terre.

«Le magasin du Seigneur existe donc dans chaque paroisse. L'évêque est l'agent du magasin. Guidé par l'inspiration du Seigneur, il distribue l'offrande des saints aux pauvres et aux nécessiteux. Il est aidé par les collègues de la prêtrise et la Société de Secours. Il est instruit et soutenu dans ses responsabilités par les dirigeants de pieu et de l'interrégion» (*Tome 2: Dirigeants de la prêtrise et des auxiliaires*, 1999, p. 256).

- Comment chacun de nous peut-il contribuer aux ressources du magasin du Seigneur dans sa paroisse?

### 2. «Égales dans l'obtention des choses terrestres» (D&A 78:6)

Le mot *égales* est fréquemment utilisé dans les Doctrine et Alliances en rapport avec les choses temporelles (D&A 51:3; 70:14; 78:6). Expliquez que cela ne signifie pas que toutes les intendants soient exactement les mêmes. Elles sont données en fonction des besoins des personnes et des familles (D&A 42:32; 51:3). Elles sont égales dans le sens que tous les saints ont «des droits égaux sur les propriétés» pour répondre à leurs besoins (D&A 82:17).